



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DU VAL DE DRONNE**

**Travaux de rénovation d'une partie des menuiseries  
(portes, fenêtres, volets roulants)  
de la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre**

**Cahier des Clauses Techniques  
Particulières  
CCTP**

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur Le Président, Didier BAZINET

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val de Dronne

Résidence Autonomie Le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby

24350 Tocane-Saint-Apre

## **I – GÉNÉRALITÉS - RÉGLEMENTATIONS**

### **A. Généralités**

#### **1. Objet du Cahier des Clauses Techniques particulières**

Le Cahier des Clauses Techniques particulières fixe les modalités techniques nécessaires à l'exécution des prestations pour la réalisation des travaux de rénovation d'une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants) de la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre.

#### **2. Reconnaissance des lieux**

L'entrepreneur devra avoir effectué sur toutes les reconnaissances nécessaires à l'appréciation des difficultés qu'il pourrait rencontrer.

L'entrepreneur devra avoir pris connaissance de tous les éléments relatifs à l'exécution des travaux, avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécutions des ouvrages et s'être parfaitement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.

#### **3. Implantation**

L'implantation des ouvrages et les travaux seront à la charge de l'entreprise.

#### **4. Documents à fournir avant travaux**

L'entreprise remettra à la maîtrise d'ouvrage avant le démarrage des travaux les pièces suivantes :

- Fiches techniques du matériel
- Le nom et n° de téléphone des responsables du chantier (Conducteur de Travaux et Chef de chantier)
- Modalité d'intervention

## **II - DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

### **A. Dispositions Générales**

#### **1. Respect de la législation en matière de sécurité et de santé**

L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer dans tous les cas la protection contre les chutes du personnel en cours de prestation, conformément à la réglementation en vigueur et les frais consécutifs au respect de la législation en matière de sécurité et de protection de la santé.

## **2. Aire de stockage et de dépôt de matériaux**

Amenée, mise en place, maintenance, démontage, repli des installations et de dépôt de matériaux.

## **3. Origine des matériaux et qualité**

Les matériaux, produits ou composants, entrant dans le cadre des travaux devront répondre aux spécifications du C.C.A.G. applicables aux Marchés Publics de Travaux.

D'une manière générale, toutes les fournitures, matériels, appareillages, etc. devront être conformes aux normes françaises et européennes (ou aux avis techniques) du point de vue fabrication, caractéristiques, montage, mise en œuvre, et emploi.

Les matériaux et produits employés seront neufs, de première qualité et rigoureusement adaptés au rôle qu'ils ont à remplir dans les installations réalisées. Ils seront livrés sur le chantier en bon état.

Tous les matériels et équipements choisis devront être de marque connue et, toujours, d'une qualité présentant toutes les garanties de fonctionnement et de longévité.

Tout matériel reconnu défectueux sera refusé et remplacé par l'entrepreneur à ses frais.

Jusqu'à la réception de l'installation, l'entreprise adjudicataire demeurera seule responsable des équipements fournis et de leur conformité avec les prescriptions du Marché.

Avant toute commande, l'entreprise devra soumettre à l'approbation du Maître d'ouvrage, les références et type de matériels qu'elle envisage d'installer, pour acceptation.

**Après signature des marchés, tout changement dans la prestation devra être proposé par courrier et ne pourra être exécuté sans réponse écrite de la maîtrise d'œuvre.**

Les frais résultants d'un travail supplémentaire exécuté sans ordre écrit, ou changement non autorisé, avec toutes leurs conséquences directes, seront à la charge de l'entreprise.

## **4. Tenue en état de propreté du chantier et de son environnement**

Nettoyage et enlèvement des déchets au fur et à mesure de l'avancement, et tenue en état de propreté de l'environnement du chantier pendant toute la durée des travaux.

### **4.1 –Contrôle et suivi des déchets**

La valorisation ou l'élimination des déchets créés par les travaux du contrat est de la responsabilité du maître de l'ouvrage en tant que "producteur" de déchets et du titulaire en tant que "détenteur" de déchets, pendant la durée du chantier.

Toutefois, le titulaire reste "producteur" de ses déchets en ce qui concerne les emballages des produits qu'il met en œuvre et les chutes résultant de ses interventions. Le titulaire doit se conformer à la réglementation en vigueur quant à la collecte, au transport, au stockage et à l'évacuation de ses déchets.

Il est également de sa responsabilité de fournir les éléments de leur traçabilité.

Le repliement des installations de chantier et la remise en état des terrains et des lieux sont compris dans le délai d'exécution. A la fin des travaux, chaque titulaire doit donc avoir fini de procéder au dégagement, nettoyage et remise en état des emplacements qui auront été occupés par le chantier.

Chaque titulaire est soumis à une obligation de tri des déchets qu'il génère ou détient au titre de l'exécution de sa prestation, ainsi qu'à l'évacuation de ces déchets tels que définis dans le CCTP.

#### **4.2 –Exécution d'office des opérations de tri et d'enlèvement des déchets**

Le titulaire est soumis à une obligation de tri et d'enlèvement de ses déchets telle que définie à l'article 37.1. du CCAG-Travaux. Si cette obligation n'est pas respectée, le maître d'ouvrage peut, en vertu des dispositions de l'article L.541-3 du code de l'environnement et de l'article 37 du CCAG-Travaux, après ordre de service et mise en demeure restée sans effet pendant 30 jours, procéder d'office aux opérations de tri et d'enlèvement des déchets aux frais et risques du titulaire.

#### **5. Vie du chantier**

Pendant la durée du chantier, des locaux et sanitaires situés dans l'emprise des travaux, seront éventuellement mis à disposition des ouvriers pour usage de vestiaires et stockage petits matériaux.

Ces dispositions seront adaptées à l'avancement des travaux.

#### **6. Visite du site**

##### **Une visite du site est obligatoire afin d'appréhender les lieux**

A cette issue, une attestation de visite sera délivrée aux candidats.

**Tout candidat qui déposera une offre sans avoir effectuée au préalable la visite du site verra son offre rejetée d'office.**

La visite du site aura lieu le :

**Mardi 18 Février 2025 à 10h à l'adresse du site indiquée ci-dessous**

Au préalable, la confirmation de votre présence sera obligatoire auprès de Mme ZAMORA Marilyn référente technique au 06.70.10.88.71

##### **Adresse du site :**

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val de Dronne  
Résidence le Galirou  
1 Boulevard Charles Roby  
24 350 TOCANE SAINT APRE

Chaque candidat, acceptera de fait l'ensemble des lieux d'exécution et les contraintes éventuelles qui en découleraient, sans que cela n'ait aucune incidence sur le montant ou l'exécution de la prestation.

Par ailleurs, chaque candidat pourra formuler toutes les réserves d'incompatibilité d'exécution éventuelles dans leur remise d'offre.

A noter, toute erreur de chiffrage des prestations par les candidats engendrant une offre erronée sera de leur responsabilité. A ce titre, les avenants émanant de ces anomalies seront refusés par l'acheteur.

## **7. Protection des ouvrages**

L'entrepreneur est responsable, jusqu'à la réception définitive des travaux, de la protection de ses ouvrages. A cet effet, il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toutes dégradations ou vol.

Dans le cas de dégradation, vol, etc. avant la réception des travaux, l'entreprise prendra toutes les dispositions pour procéder à la remise en état immédiate des installations dont elle est responsable.

## **8. Livraison du chantier pour la réception**

Point général : remise en état d'origine des emplacements utilisés ainsi que de l'environnement du chantier, le cas échéant.

Nettoyage final de la réception.

### **Réception des travaux**

A l'achèvement de la totalité des ouvrages prévus au marché, il est procédé au recollement du matériel, pour vérifier que la fourniture est conforme aux spécifications du présent descriptif ainsi qu'aux règlements et aux règles de l'art.

La réception est notifiée par procès-verbal fixant la date de mise en service et de départ de la période de garantie.

## **9. Garantie**

La garantie applicable aux installations sera conforme à la législation en vigueur dans le cadre des marchés publics. Tout le matériel sera garanti contre tout vice de construction, l'entrepreneur devra fournir tous les certificats correspondants.

Toutefois, pendant une période d'un an, l'installateur doit la garantie de parfait achèvement.

**La garantie couvrant les matériels fournis sera obligatoirement de deux ans (garantie de bon fonctionnement), incluant les pièces et la main d'œuvre.**

## **B – Descriptif des travaux**

Le CIAS du Val de Dronne a engagé une politique de réhabilitation des locaux communs et des appartements dans la résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre pour améliorer les conditions d'accueil et de confort des personnes accueillies.

La collectivité souhaite améliorer significativement les volets de la Résidence autonomie de Tocane « Le Galirou » comptant 19 logements par le remplacement de ces derniers qui sont anciens.

La proposition est d'installer des volets roulants solaires, de changer les 2 portes d'entrée de la résidence par des portes automatiques et de remplacer certaines fenêtres et 1 porte afin d'offrir aux résidents des meilleures conditions d'ouverture et sans impact sur la consommation électrique pour les volets, ni travaux complémentaires de raccordement du fait du procédé solaire.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du développement durable.

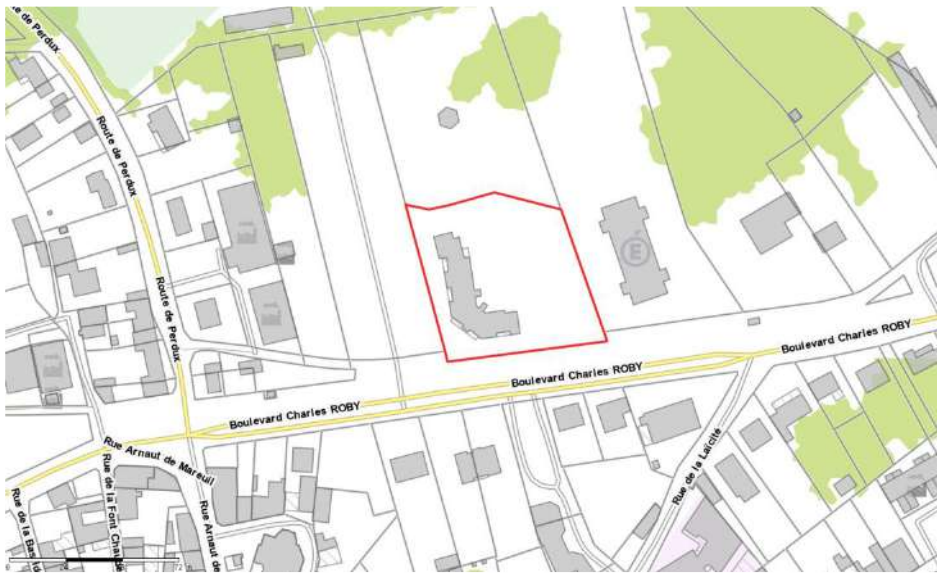
**Descriptif des travaux de rénovation** d'une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants) de la Résidence Autonomie de Tocane, **ils comportent les étapes suivantes :**

- **Travaux préparatoires** : dépose des menuiseries existantes remplacées (portes, fenêtres, volets roulants)
  
- **Pose du matériel et mise en service** :  
Remplacement des menuiseries existantes par :
  - 2 portes coulissantes automatiques :
    - 1 porte coulissante automatique 2 vantaux télescopique(intérieure) de Largeur 2000 mm x Hauteur 2490 mm + 1 châssis fixe en dormant de Largeur 1000 mm x Hauteur 2490 mm
    - 1 porte coulissante automatique 2 vantaux télescopique (extérieure) de Largeur 1910 mm x Hauteur 2240 mm
  
  - 1 porte 1 vantail de Largeur 890 mm x Hauteur 2260 mm
  
  - 2 fenêtres 1 vantail de Largeur 710 mm x Hauteur 1250 mm
  
  - Châssis à soufflets :
    - 5 de Largeur 740 mm x Hauteur 700 mm
    - 3 de Largeur 640 mm x Hauteur 700 mm
  
  - Volets roulants solaires :
    - 30 de Largeur 1535 mm x Hauteur 2490 mm
    - 4 de Largeur 735 mm x Hauteur 2490 mm
    - 4 de Largeur 1235 mm x Hauteur 2490 mm
  
- **Réglages et vérification des menuiseries existantes par appartement** : 19 appartements à faire.

### **1. Présentation du site**

Localisation du bâtiment : Résidence le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby,24 350 TOCANE SAINT APRE

### **2. Plan de masse (ci-dessous)**



### 3. Photos des façades

Entrée de la résidence (ci-dessous)

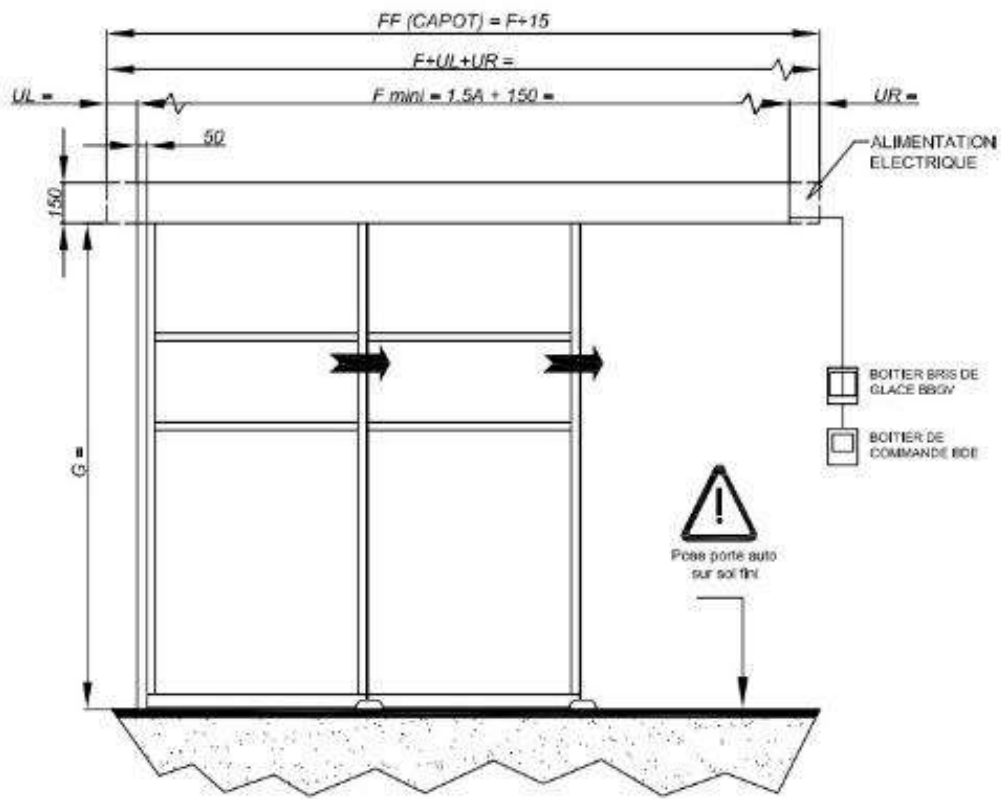




**Changement  
des 2 portes  
d'entrées en  
portes  
automatiques**







**Changement des volets roulants (de la salle à manger) des logements existants par des volets roulants solaires.**



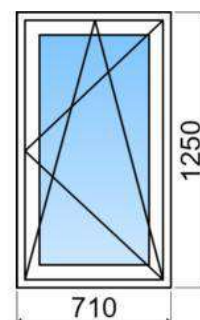


**Volets  
roulants  
solaires,  
pour les 19  
logements**

**Changement des menuiseries, 2 fenêtres au RDC : salle commune**



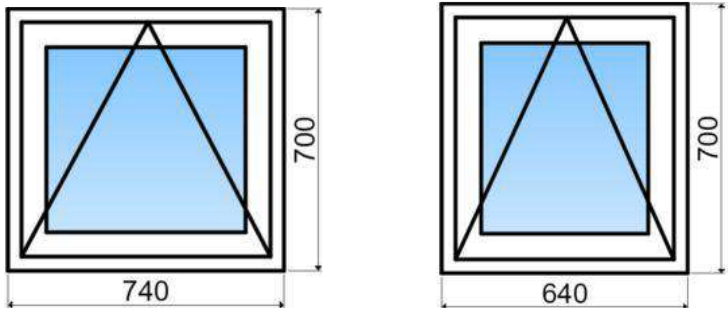
**2 Fenêtres 1  
vantail au  
RDC**



**Changement des menuiseries, châssis à soufflets (ci-dessous)**



**Châssis à soufflets**

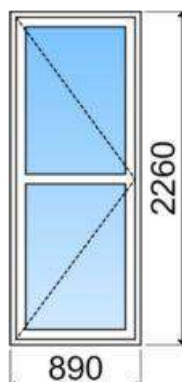


**Changement d'une porte (arrière du bâtiment) au RDC. (ci-dessous)**





**Porte 1  
vantail**



#### **4. Descriptif du projet**

##### **4.1-Travaux préparatoires :**

Dépose des menuiseries existantes remplacées (portes, fenêtres, châssis à soufflets, volets roulants). Nettoyage et enlèvement des déchets au fur et à mesure de l'avancement, et tenue en état de propreté de l'environnement du chantier pendant toute la durée des travaux.

##### **4.2- Changement des 2 portes d'entrée par des portes automatiques**

###### **4.2.1 – Porte coulissante automatique 2 vantaux télescopique intérieure (1)**

**. Dimensions (passage) : L. 2000 x Ht. 2490**

- . 1 Boitier BBGV vert
- . 1 système anti-panique CO 48
- . 1 Capot ouverture standard
- . Détection ext. RIC 290 APP
- . Détection int. RIC 290 ENC
- . Vitrage 44/2 clair
- . Profil vantaux : Alu 22R
- . Habillage extérieur : poutre
- . Jeu de joues

- . Type de porte DSTA
- . Montage applique
- . Verrou standard VRR meca
- . Protection intérieur droite AIS 290 ENC
- . Batterie de secours

Gamme de 70mm à rupture de pont thermique

Menuiserie Aluminium. Menuiseries à ouvrant caché, baie coulissante et porte à passage intensif à haute performance thermique (Conformité RE2020).

Profilés avec masses vue réduites pour optimiser le clair de jour.

Uw jusqu'à 1.4 avec double vitrage Ug1.1 et intercalaire TGI noir.

### **Plus 1 Châssis fixe en dormant**

**De Larg 1000 mm x Haut 2490 mm**

- . Couleur intérieure de la menuiserie : RAL 9016 BLANC, finition satinée
- . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure
- . Pose en applique
- . Dimensions tableau fini
- . 70 : Dormant 70mm, avec couvre-joints intérieurs
- . Appui standard avec bavette de 30mm
- . Double vitrage 44.2/16AR/4 FE, TGI NOIR

### **Plus aluminium pour fixation fixe aluminium.**

#### **4.2.2 – Porte coulissante automatique 2 vantaux télescopique Extérieure**

**Dimensions (passage) : L. 1910 x Ht. 2240**

- . 1 Boitier BBGV vert
- . 1 système anti-panique CO 48
- . 1 Capot ouverture standard
- . Détection ext. RIC 290 APP
- . Détection int. RIC 290 ENC
- . Vitrage 44/2 clair
- . Profil vantaux : Alu 22R

- . Habillage extérieur : poutre
- . Jeu de joues
- . Type de porte DSTA
- . Montage applique
- . Verrou standard VRR meca
- . Protection intérieur droite AIS 290 ENC
- . Batterie de secours

#### **4.3- Changement d'une porte 1 vantail, 70 mm**

##### **. Larg 890 mm x Haut 2260 mm**

- . Couleur intérieure de la menuiserie : RAL 9016 BLANC, finition satinée
- . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure
- . Pose en applique
- . Dimensions tableau fini
- . 100 : Dormant 100mm, avec couvre-joints intérieurs
- . Seuil alu plat 20mm
- . Double vitrage 44.2/16AR/4 FE, TGI NOIR
- . 1 traverse intermédiaire (Ep 80mm)
- . Ouverture extérieure
- . Gauche poussant (vue intérieure)
- . Push barre antipanique 3 points latéraux
- . Paumelles en applique, réglage 3D
- . Paumelles : couleur standard (blanc ou noir)
- . Surcharge Energétique Temporaire comprise (+10%)
- . Hauteur de poignée standard
- . Traverse(s) répartie(s) uniformément sur la hauteur

Menuiserie Aluminium. Menuiseries de 70 mm à rupture de pont thermique, à ouvrant caché, baie coulissante et porte à passage intensif à haute performance thermique (Conformité RE2020).

Profilés avec masses vue réduites pour optimiser le clair de jour.

Uw jusqu'à 1.4 avec double vitrage Ug1.1 et intercalaire TGI noir.



#### **4.4 - Changement de 2 fenêtres 1 vantail**

##### **. Larg 710 mm x Haut 1250 mm**

- . Menuiserie PVC 70/70
- . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc
- . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure
- . Pose en rénovation
- . Dimensions fabrication dos de dormant
- . Dormant rénovation avec aile de recouvrement de 40 mm
- . Avec perçage
- . 3 Cornières de 60\*40
- . Bavette de 100\*100 pan coupé
- . Profil tournant
- . Double vitrage 4/20AR/4 CONTROL SOLAIRE, TGI NOIR
- . Ouverture intérieure
- . Droite tirant (vue intérieure)
- . 1 vantail oscillo-battant
- . Crémone standard
- . Coefficient moyen de la gamme Cosmo +  $U_w=1,3$  et  $Sw =0,6$

#### **4.5- Changement de châssis à soufflets :**

##### **4.5.1- Changement de châssis à soufflets (5) :**

##### **. Larg 740 mm x Haut 700 mm**

- . Gamme PVC 70/70
- . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc
- . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure
- . Pose en rénovation
- . Dimensions fabrication dos de dormant
- . Dormant rénovation avec aile de recouvrement de 40 mm
- . Avec perçage

- . 3 Cornières de 60\*40
- . Bavette de 100\*100 pan coupé
- . Profil tournant
- . Double vitrage 4/20AR/4 FE, TGI NOIR
- . Fermeture par loqueteau
- . Bâton de tirage + support murale
- . Coefficient moyen de la gamme Cosmo +  $U_w=1,3$  et  $Sw =0,6$

#### **4.5.2- Changement de châssis à soufflets (3) :**

- . **Larg 640 mm x Haut 700 mm**
- . Gamme PVC 70/70
- . Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc
- . Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure
- . Pose en rénovation
- . Dimensions fabrication dos de dormant
- . Dormant rénovation avec aile de recouvrement de 40 mm
- . Avec perçage
- . 3 Cornières de 60\*40
- . Bavette de 100\*100 pan coupé
- . Profil tournant
- . Double vitrage 4/20AR/4 FE, TGI NOIR
- . Fermeture par loqueteau
- . Bâton de tirage + support murale
- . Coefficient moyen de la gamme Cosmo +  $U_w=1,3$  et  $Sw =0,6$

#### **4.6- Changement de volets roulants en volets roulants solaires :**

##### **4.6.1- Changement de volets roulants en volets roulants solaires (30) :**

- . **de Largeur 1535 mm x Hauteur 2490 mm**
- . Volet roulant MONO ID+ de marque BUBENDORFF ou équivalent

- . Tablier à lames aluminium double paroi avec mousse isolante sans CFC, traité anti-corrosion et équipé d'embouts anti-frottement et de verrous automatiques anti-relevage
- . DeltaR=0,15 m2.K/W
- . Largeur dos de coulisse
- . Hauteur caisson compris
- . Moteur Solar SO à recharge solaire avec système de pilotage intelligent
- . Télécommande radio à 3 boutons **en double pour chaque volet roulant**
- . Sous linteau, enroulement extérieur, fixation en fond de coulisse, imp n°3
- . Coulisses aluminiums équipés de joints traités anti-UV et d'arrêts bas de tablier, dim 45x26mm
- . Caisson compact en aluminium à pan coupé 20°, sans vis apparentes, hauteur 172 mm
- . Teinte tablier : 100 - Blanc (RAL 9016)
- . Teinte encadrement : 100 - Blanc (RAL 9016)
- . Teinte cadre panneau photovoltaïque : 117 Gris anthracite RAL 7016
- . Panneau photovoltaïque déporté 2,7 mètres

**4.6.2- Changement de volets roulants en volets roulants solaires (4) :**  
**de Largeur 735 mm x Hauteur 2490 mm**

- . Volet roulant MONO ID+ de marque BUBENDORFF ou équivalent
- . Tablier à lames aluminium double paroi avec mousse isolante sans CFC, traité anti-corrosion et équipé d'embouts anti-frottement et de verrous automatiques anti-relevage
- . DeltaR=0,15 m2.K/W
- . Largeur dos de coulisse
- . Hauteur caisson compris
- . Moteur Solar SO à recharge solaire avec système de pilotage intelligent
- . Télécommande radio à 3 boutons **en double pour chaque volet roulant**
- . Sous linteau, enroulement extérieur, fixation en fond de coulisse, imp n°3
- . Coulisses aluminiums équipés de joints traités anti-UV et d'arrêts bas de tablier, dim 45x26mm
- . Caisson compact en aluminium à pan coupé 20°, sans vis apparentes, hauteur 172 mm
- . Teinte tablier : 100 - Blanc (RAL 9016)
- . Teinte encadrement : 100 - Blanc (RAL 9016)
- . Teinte cadre panneau photovoltaïque : 117 Gris anthracite RAL 7016
- . Panneau photovoltaïque déporté 2,7 mètres

#### **4.6.3- Changement de volets roulants en volets roulants solaires (4) :**

. **de Largeur 1235 mm x Hauteur 2490 mm**

. Volet roulant MONO ID+ de marque BUBENDORFF ou équivalent

. Tablier à lames aluminium double paroi avec mousse isolante sans CFC, traité anti-corrosion et équipé d'embouts anti-frottement et de verrous automatiques anti-relevage

. DeltaR=0,15 m2.K/W

. Largeur dos de coulisse

. Hauteur caisson compris

. Moteur Solar SO à recharge solaire avec système de pilotage intelligent

. Télécommande radio à 3 boutons **en double pour chaque volet roulant**

. Sous linteau, enroulement extérieur, fixation en fond de coulisse, imp n°3

. Coulisses aluminiums équipés de joints traités anti-UV et d'arrêts bas de tablier, dim 45x26mm

. Caisson compact en aluminium à pan coupé 20°, sans vis apparentes, hauteur 172 mm

. Teinte tablier : 100 - Blanc (RAL 9016)

. Teinte encadrement : 100 - Blanc (RAL 9016)

. Teinte cadre panneau photovoltaïque : 117 Gris anthracite RAL 7016

. Panneau photovoltaïque déporté 2,7 mètres

#### **4.7- Réglages et vérification des menuiseries existantes par appartements :**

Pour 19 appartements .